

PROGRAMME DE FORMATION

INTITULE DE L'ACTION :

Prise de responsabilité pour les chefs d'établissement 1^{er} degré EC 72

PUBLIC CONCERNE :

Chefs d'établissement du premier degré de la Sarthe nouvellement nommés.

PREREQUIS :

Connaissances de base de la fonction et des responsabilités du chef d'établissement.

OBJECTIFS DE FORMATION :

- Identifier les notions indispensables à la fonction de chef d'établissement en prenant en compte les liens institutionnels et la connaissance des structures et des différents responsables diocésains
- Adopter un comportement et une posture liés à la fonction de chef d'établissement
- Appliquer en situation les connaissances acquises liées à la prise de responsabilité des chefs d'établissement
- Utiliser les outils et méthodes de gestion administrative, juridique et financière liées au fonctionnement d'un établissement scolaire
- Communiquer efficacement avec les différents partenaires

CONTENUS DE FORMATION et MODALITES PEDAGOGIQUES :

- **19 septembre 2018** (9h-12h): gestion administrative
- **14 novembre 2018 et 23 Janvier 2019** (14h-17h): L'animation pédagogique
 - Préparation de la rentrée
 - Animation d'une équipe : les temps de concentration
 - Conseil de cycle, commission de recours, orientations...
 - L'ASH : accueillir tous les élèves

Méthodes pédagogiques : jeux de rôles, exercices

- **6 mars 2019 (14h-17h):** La gestion juridique et financière
 - La mission de l'OGEC
 - La co-responsabilité financière du CE1 (budget prévisionnel, budget pédagogique...)

Méthodes pédagogiques : travail en sous-groupes, études de cas pratiques

- **3 avril 2019 (14h-17h):** La sécurité dans l'école
 - Responsabilité et prévention des risques
 - Les assurances
 - L'immobilier

Méthodes pédagogiques : alternance d'exposés théoriques et de cas pratiques

- **15 mai 2019 (14h-17h):**

L'animation pastorale :

- Mission du CE1
- Pastorale et catéchèse

Les relations avec les différents partenaires :

- La mission de l'APEL
- L'UGSEL
- La municipalité
- Autres...

Méthodes pédagogiques : apports théoriques

EVALUATION DE LA FORMATION :

Echanges et groupes d'analyse de pratique. Bilan écrit de la formation (sur les transferts possibles dans la pratique quotidienne, l'évolution des connaissances et représentations...).

QUALITE DES FORMATEURS : chargé de mission à la DDEC de Sarthe

DUREE : 3 heures par journée de formation